



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART ET DE DESIGN

TOURS
ANGERS
LE MANS

PHOTO
à coller

DOSSIER D'INSCRIPTION 2019-2020 CONCOURS D'ENTRÉE COMMUN EN PREMIÈRE ANNÉE DESIGN

Nom : Prénom :

DATE ET LIEU DU CONCOURS D'ENTRÉE COMMUN : 25 et 26 AVRIL 2019 à TOURS

DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS : 14 MARS 2019

Le dossier est à transmettre au site de votre choix n° 1. (cf. page 5)

L'École supérieure d'art et de design TALM est composée de trois sites : Tours, Angers, Le Mans, néanmoins, l'option Design n'est présente qu'à Angers et au Mans.

Indiquer le lieu d'études souhaité en classant les sites par ordre de préférence de 1 à 2 (cf. page 6).

☐ ANGERS ☐ LE MANS

■ IDENTITÉ DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Nom : Prénom :

Nom de naissance : Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable : Téléphone domicile :

Attention : vous devrez être joignable par téléphone dès le soir du concours.

Adresse courriel (en majuscules) :

■ ÉTUDES SECONDAIRES

Intitulé du baccalauréat (ou équivalent) obtenu :

Année d'obtention : Académie de :

Établissement(s) fréquenté(s) depuis l'obtention du baccalauréat

Année	Classe	Nom et adresse de l'établissement	Diplôme préparé et (ou) obtenu

■ LANGUE CHOISIE POUR L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE ÉTRANGÈRE

☐ Anglais ☐ Allemand ☐ Espagnol ☐ Italien

Date : Signature :

Les deux pages ainsi que les pièces à joindre dossier administratif au (voir notice à conserver) sont à renvoyer à l'adresse de votre choix n°1:

**École supérieure
d'art et de design
TALM-Angers**
72, rue Bressigny
49100 Angers
+ 33 (0)2 72 79 86 90
www.esad-talm.fr
contact-angers@talm.fr

**École supérieure
d'art et de design
TALM-Le Mans**
28, avenue Rostov-sur-le-Don
72000 Le Mans
+ 33 (0)2 72 16 48 78
www.esad-talm.fr
contact-lemans@talm.fr

Date limite de réception du dossier : 14 mars 2019. Tout dossier incomplet sera refusé.



Notice à conserver
Concours d'entrée commun en première année Design
25 et 26 avril 2019, à TOURS

■ **Conditions requises pour accéder au concours**

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
- Être titulaire du **TCF** (Test de connaissance du français) ou **DELFI** (Diplôme d'études en langue française) **niveau B2 minimum**, pour les candidats étrangers non francophones

■ **Constitution du dossier de candidature**

- Les trois pages du dossier d'inscription complétées, datées et signées ;
- une lettre de motivation : cette lettre d'une page minimum retracera le parcours d'études du (de la) candidat(e) depuis la première et ses expériences ainsi que ses motivations pour entrer dans une école supérieure d'art et de design et précisera l'ordre de préférence d'intégration des deux écoles de TALM proposant l'option Design (choix exprimé de 1 à 2, 1 étant le vœu de préférence) ;
- les copies des diplômes et des relevés de notes du baccalauréat (traduction assermentée pour les candidat(e)s ayant un diplôme étranger équivalent au baccalauréat) ;
- un chèque de 50 € libellé à l'ordre de DDFIP correspondant aux droits d'examen. Celui-ci est définitivement acquis pour la constitution du dossier ;
- pour les candidat(e)s étranger(ère)s non francophones, la copie du TCF (Test de connaissance du français) ou DELFI (Diplôme d'études en langue française) **niveau B2 minimum** délivré par l'un des centres agréés par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques <www.ciep.fr>).

Le dossier est à adresser avec les pièces à joindre au site de votre choix n° 1.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

**École supérieure
d'art et de design
TALM-Angers**

72, rue Bressigny
49100 Angers

+ 33 (0)2 72 79 86 90

www.esad-talm.fr
contact-angers@talm.fr

**École supérieure
d'art et de design
TALM-Le Mans**

28, avenue Rostov-sur-le-Don
72000 Le Mans

+ 33 (0)2 72 16 48 78

www.esad-talm.fr
contact-lemans@talm.fr

■ **Choix du site**

Le (la) candidat(e) au concours TALM (Tours Angers Le Mans) se présente pour les deux sites, Angers et Le Mans. Dans le dossier il doit classer les sites par ordre de préférence (exemple : Angers 2, Le Mans 1).

■ Épreuves du concours d'entrée

Les épreuves se déroulent sur deux jours.

Première journée

- **Épreuve pratique** (durée 3 h 00, coefficient 2)
L'épreuve pratique est une réponse plastique à un sujet (techniques libres). La réponse devra mettre en valeur les capacités de réflexion, d'observation, de représentation et d'imagination du (de la) candidat(e). Les travaux doivent être manipulables en fin d'épreuve. Le matériel nécessaire sera précisé sur la convocation.
- **Épreuve théorique** (durée 2 h 00, coefficient 2)
L'épreuve théorique est un commentaire écrit d'un sujet relatif à une ou plusieurs œuvres ou d'un sujet de culture artistique ou d'un sujet de culture générale. La réponse devra mettre en valeur les capacités de réflexion, d'analyse et d'observation du (de la) candidat(e). Le jury sera sensible à la qualité de la langue et à l'originalité de l'argumentation.
- **Épreuve de langue étrangère** (durée 30 min, coefficient 1)
L'épreuve de langue étrangère est un test écrit qui demande de compléter un texte lacunaire (texte à trous). La réponse devra mettre en valeur la compréhension d'une langue étrangère (4 langues au choix : anglais, allemand, espagnol, italien).

Deuxième journée

- **Entretien avec un jury composé de professeurs de TALM (Tours, Angers, Le Mans)**
(durée 20 min, coefficient 5)
L'entretien s'appuie :
 - sur la lettre de motivation jointe au dossier d'inscription : cette lettre d'une page minimum retracera le parcours d'études du (de la) candidat(e) depuis la première et ses expériences ainsi que ses motivations pour entrer dans une école supérieure d'art et de design et précisera l'ordre de préférence d'intégration des trois écoles de TALM (choix exprimé de 1 à 3, 1 étant le vœu de préférence) ;
 - et sur la présentation au jury d'un portfolio de travaux personnels du candidat
(25 réalisations environ hors contexte scolaire).

L'entretien évalue la motivation du (de la) candidat(e), ses connaissances et la qualité artistique du portfolio.

Le (la) candidat(e) devra être en mesure de parler de son travail. L'entretien se déroule en langue française.

■ Scolarité

- **Frais d'inscription après réussite au concours :**
Le conseil d'administration de TALM fixe annuellement le montant des droits d'inscription (*délibération n° 274-2015 en date du 9 décembre 2015 – arrêté n° A 29 12 2018*).

Pour l'année universitaire 2019–2020, ils s'élèveront à :

- **Élèves boursiers :**
 - Échelon 7 : 230 €
 - Échelon 6 : 251 €
 - Échelon 5 : 258 €
 - Échelon 4 : 274 €
 - Échelon 3 : 293 €
 - Échelon 2 : 312 €
 - Échelon 1 : 335 €
 - Échelon 0 bis : 353 €
- **Élèves non boursiers : 500 €**